

Messieurs les membres de la Commission,

Nous avons pris connaissance du communiqué de presse de M.Luc Nolet, conseiller en communication pour le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Nous nous permettons de vous faire part, à titre de résidents de Saint-Joachim, de notre perception sur les retombées économiques du projet de minicentrale pour les gens de notre paroisse.

Notre intervention se veut en réaction aux propos négatifs que nous avons lus et entendus la semaine dernière. Nous aimerions vous faire voir l'autre côté de la médaille qui est plus positif et stimulant pour notre région et particulièrement pour notre municipalité.

N'étant pas des spécialistes de la chose économique, vous comprendrez que nous ne faisons pas un débat de chiffres, laissant ce champ de compétence à plus spécialiste que nous. Nous nous attarderons plus aux possibilités qu'offrira la réalisation de la mise en place de cette minicentrale et de ses opportunités.

Les retombées financières, selon l'information que nous en avons eue, s'élèveraient à environ 340 000\$ par année, pendant 20 ans, pour notre municipalité. Celles-ci pourront servir de leviers économiques pour des projets actuellement connus :

- sentiers pédestres à réaliser afin que les visiteurs puissent contempler les joyaux patrimoniaux que sont les Basses Terres du Saint-Laurent et la Réserve de faune du Cap Tourmente, tout en faisant un arrêt pour observer au passage notre merveilleuse église et notre presbytère classés monuments historiques;
- l'amélioration et le développement du site de La Grande Ferme, première ferme implantée en Amérique du Nord par Samuel de Champlain, en 1608;
- l'aménagement d'une aire de repos sur le promontoire de la côte de La Miche offrira aux nombreux visiteurs une vue imprenable sur le Cap Tourmente, la majestueuse île d'Orléans, la ville de Québec, la Côte de Beaupré et le fleuve Saint-Laurent surplombé par le pont de l'île ( inauguré en 1935 ) ;

et des projets à venir et à développer (selon nous) tels que :

- la reconstitution de l'ancienne gare pourrait devenir un économusée et servir de point de service au Groupe le Massif pour ses usagers du train touristique; aussi de nouvelles vocations pourraient s'y ajouter selon les besoins du moment futur;
- ceux pouvant émaner du développement futur de la Réserve de faune du Cap Tourmente;
- ceux ,également, pouvant surgir du développement de divers créneaux avec le Groupe le Massif;
- et bien d'autres encore que nos successeurs sauront mettre de l'avant.

Conséquemment, la réalisation de la construction de cette petite centrale est bien plus qu'un équipement hydroélectrique pour notre municipalité. Elle représente l'avenir, l'espoir de voir notre territoire se développer en harmonie avec son passé ( ses richesses historiques ), son présent et son devenir. Notre coin de pays, étant le berceau de l'amérique française, a encore beaucoup de trésors à nous dévoiler et à montrer aux nombreux

visiteurs qui le sillonneront dans le futur.

Les redevances qui nous seront versées permettront à notre municipalité d'avoir en main son équit  dans le financement de ses projets qui ne pourront voir le jour sans ce levier  conomique - ce fait devrait  tre consid r  par la ministre et le gouvernement dans sa prise de d cision finale ( se donnant ainsi une vision long terme ) . Notre population vieillit, nos jeunes quittent, nous devons leur donner les moyens et les outils pour d velopper ce QU BEC DE DEMAIN, CE QU BEC DES R GIONS et les insister   y demeurer . Comment voulez-vous r aliser tous ces projets et mettre en valeur nos richesses avec le seul outil qu' st le mode de taxation municipale ? Cela nous est impossible dans le contexte actuel !

Notre avenir passe par notre jeunesse et nos r gions. Ils ne pourront tous vivre dans les grands centres. Aidez-nous   vous aider et nous en ressortirons tous gagnants collectivement !

En esp rant avoir apporter   la commission un  clairage diff rent dans ce d bat.

Mario Boulianne et Guy Bolduc

R sidents de Saint-Joachim



« Fin du document »